



VILLE DE BESSEGES
MAIRIE DE BESSEGES

Plan Local d'Urbanisme de Bessèges

Pièce 3.3 : plan de zonage Secteur Centre de Bessèges



URBANISME MANDATAIRE de groupement
49, boulevard de la Colline
34 060 Saint-Camier-de-Buèze
v.bertissat@urbanisme-mandataire.fr



Projet arrêté le : 30 janvier 2018
Projet approuvé le : 29 janvier 2019



4 Rue Richer de Bellevue,
34000 Montpellier
beton.urbanisme@gmail.com



Projet arrêté le : 30 janvier 2018
Projet approuvé le : 29 janvier 2019

Secteur Centre de Bessèges - Echelle : 1 / 3 000



N

W

E

S

LEGENDE

(PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.)

 Zonage du PLU

 Périmètre de protection des points de prélèvement pour l'AEP

 Emprise des installations de la station d'épuration

 Alignements d'activités à conserver au titre de l'article L151-16 du CU

 Bâtiments à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

 Elément de protection
ensemble végétaux à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

 Périmètre d'intérêt paysager :
ensembles végétaux à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

 Périmètre d'intérêt paysager :
ensembles végétaux à créer au titre de l'article L151-19 du CU

 Eléments de continuité écologique et trame bleue - Zone humide

 Eléments de continuité écologique et trame bleue - Réservoir biologique

 Massif boisé - zone de transition (50m)

 Marge de recul (100m) :
Zone non constructible autour des STEP
(zone non aedificandi)

 Marge de recul (30m) :
Secteurs affectés par le bruit

 Marge de recul (15m/25m) :
Limite particulière d'implantation des constructions
(zone non aedificandi)

Dans les zones couvertes par le risque inondation se référer aux plans 4.1.1. PPRI
du bassin versant de la Cèze et 4.4. zonage d'assainissement des eaux pluviales

 PPRI - Zone à risque de débordement

 Zone à risque d'érosion de berge :
zones de francs bords de 10m par rapport au bord du cours d'eau

EMPLACEMENTS RESERVES			
	Emplacement réservé pour l'élargissement de voie et la création ou l'aménagement d'espace public		
N° ER	OPERATION	BENEFICIAIRE	SURFACE (m²)
1	Stationnement	Commune	916
2	Extension du cimetière	Commune	1411
3	Démolition de bâtiment vetuste pour création d'espace public	Commune	201
5	Démolition de bâtiment vetuste pour création d'espace public	Commune	249
6	Démolition de bâtiment vetuste pour création d'espace public	Commune	258
7	Création de voies "mode-doux" (2.5m de profondeur)	Commune	587
8	Démolition de bâtiment vetuste pour création d'espace public	Commune	186
9	Espace public réservé à l'aménagement des bords de rivière, espaces verts, jeux et pique-nique	Commune	3264
10	Création de voies "mode-doux" (2.5m de profondeur)	Commune	1509

Fond de plan : cadastre (C) DGFPI - Droits de l'Etat réservés

Source des données cadastrales : SIG Ales Agglomération (année 2017)

Mètres
0 30 60 90 120 150